

## Avis de constitution

### SOCIETE « RÈGNE IMMOBILIER » en abrégé « RI »

Siège Abidjan, Cocody ANONO village, non loin de l'  
église Catholique Saint François Xavier, Lot 3044 Ilot  
125., Lot 3044, Ilot 125

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 09 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RÈGNE IMMOBILIER » en abrégé «  
RI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- L'Immobilier ;
- L'Entreprise de bâtiments ;
- Bâtiments, travaux publics (B.T.P), génie civil et Voiries Réseaux Divers (VRD) ;
- La Promotion immobilière sous toutes ses formes, l'entreprise de tous travaux de construction de bâtiments publics ou privés et de tous immeubles pour le compte de tous tiers ;
- L'Acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage professionnel ou d'habitation, la vente en totalité ou par fraction desdits immeubles ;
- L'administration et la gestion de lots, des biens mobiliers et immobiliers ;
- L'acquisition par voie d'apport ou achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- Le lotissement ;
- Les travaux d'ouverture de voie, de bornage ;
- Tous travaux d'Aménagement foncier ;
- L'importation et l'exportation de matériels de construction.
- Résidences meublées ;
- Transfert d'Argent (orange money, MOOV money, MTN Money, Western union...)

- Confection et Ventes de vêtements ;
- Et pour la réalisation de l'objet social :
  - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
  - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
  - la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
  - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
  - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody ANONO village, non loin de l'église Catholique Saint François Xavier, Lot 3044 Ilot 125., Lot 3044, Ilot 125

Dirigeant(s) M N'DAH ANDJOU JEAN SERGE PACOME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01770 du 28/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11118/GTCA/RC/2024 du 28/02/2024

